

**Appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans
l'enseignement libre subventionné**

ANNEE ACADEMIQUE 2022/2023

**ECOLE SUPERIEURE DES ARTS SAINT-LUC DE TOURNAI
Enseignement supérieur artistique de type court**

Création (nouvelle habilitation) :

**BACHELIER DE SPECIALISATION en Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace
Publicité - « Conception-Rédaction »**

Nombre de crédits : 60 ECTS

Type de partenariat :

Codiplômation

Référent :

E.S.A Saint-Luc Tournai - n° FASE : 1694 - Donatien APPLER - Directeur

Etablissements Partenaires en FWB

E.S.A Saint-Luc-Bruxelles - n° FASE : 381 - Marc STREKER - Directeur

E.S.A Le 75 - n° FASE : 518 - Christophe ALIX - Directeur

Localisation des activités d'apprentissage :

Tournai - Horaire de jour.

1. Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 355 du décret du 20 décembre 2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique.
2. Ces emplois sont accessibles aux membres du personnel engagé à titre définitif par changement d'affectation, par mutation ou extension de charge, aux membres du personnel temporaire engagés à durée indéterminée par extension de charge et aux candidats à un engagement à titre temporaire qui répondent aux conditions de l'appel.
Les notions d'emploi vacant, mutation, extension de charge, changement d'affectation sont définies à l'article 62 du décret du 20 décembre 2001.
3. Les emplois vacants à pourvoir visent des fonctions de « conférencier » telles que définies à l'article 75 du décret du 20 décembre 2001
4. Les emplois vacants en 2022/2023 des E.S.A Saint-Luc de Tournai, Saint-Luc Bruxelles et Le 75 relatifs à ce bachelier de spécialisation figurent ci-après :

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ARTISTIQUE DE TYPE COURT
 Domaine des Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace (n°22)

« CA » = Cours Artistiques / « CT » = Cours Techniques / « CG » = Cours Généraux

(1) V = Emploi Vacant

N° (1)	Nature de la fonction	Intitulé du cours Cours générique / Spécificité	Classe du cours	Volume H sem./diviseur
--------	-----------------------	--	-----------------	---------------------------

Publicité				
PB-V01	Conférencier	Conception-Rédaction / atelier (AD)	CA	50/600
PB-V02	Conférencier	Conception-Rédaction / atelier (Copywriter)	CA	100/600
PB-V03	Conférencier	Écriture / Mise en récit	CA	25/600
PB-V04	Conférencier	Écriture/ Rédaction publicitaire (print médias traditionnels)	CA	25/600
PB-V05	Conférencier	Écriture / Rédaction publicitaire (présentations)	CA	25/600
PB-V06	Conférencier	Arts Numériques / Réseaux	CA	25/600
PB-V07	Conférencier	Écriture / Cinéma	CT	25/600
PB-V08	Conférencier	Écriture / Radio	CT	25/600
PB-V09	Conférencier	Techniques et technologies / Son	CT	25/600
PB-V10	Conférencier	Stages	CT	25/600
PB-V11	Conférencier	Langues / Anglais Technique	CG	25/600
PB-V12	Conférencier	Sciences humaines & sociales / Psychologie appliquée	CG	15/600
PB-V13	Conférencier	Publicité / Culture publicitaire	CG	15/600
PB-V14	Conférencier	Philosophie / Générale	CG	15/600
PB-V15	Conférencier	Méthodologie / De la recherche	CG	25/600

Echelle Barémique : 501

Date d'entrée en fonction : 15 Septembre 2022 - renouvelable.

Profil de fonction disponible sur : <http://stluc-sup-tournai.be/offres-demploi/>

Pour tout renseignement : donatien.appler@saintluctournai.be.

5. Conditions requises (art 82, 357, 364, 365 du décret du 20 décembre 2001) :

1. Être Belge ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne,
2. Jouir des droits civils et politiques,
3. Etre *idéalement* porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer comme stipulé à l'article 82 du décret du 20 décembre 2001,
 - Cours Généraux : être porteur d'un diplôme de docteur, de licencié/Degré master ou d'architecte,
 - Cours Artistiques : être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique,
 - Cours Techniques : être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
4. Pour les cours artistiques, faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique, en rapport avec le cours à conférer,
5. Déposer un projet pédagogique et artistique relatif à la charge à conférer et le présenter devant une Commission de recrutement (Art.365),
6. Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique,
7. Être de conduite irréprochable.

6. Forme de la candidature :

- Curriculum Vitae,
- Lettre de motivation,
- Projet pédagogique et artistique,
- Copie des diplômes,
- Extrait de casier judiciaire modèle 2,
- Annexe 2 « Emploi vacant » sollicité.
Téléchargeable sur : <http://stluc-sup-tournai.be/offres-demploi/>

7. Introduction des candidatures (art 358 de décret du 20 décembre 2001) :

Les candidatures sont à déposer en ligne : recrutements-pub@saintluctournai.be

A l'attention de : Donatien APPLER (Directeur)

Au plus tard : le 21 avril 2022 à 14h00.

Veillez à introduire une candidature séparée par poste sollicité.

8. Forme et délais pour présentation des candidatures devant la Commission de Recrutement :

Les candidatures aux fonctions du personnel enseignant qui répondent aux conditions fixées par l'article 357 sont examinées par la Commission de Recrutement le : 09 mai 2022

La Commission sélectionne les candidat(e)s retenu(e)s pour un entretien individuel qui se déroulera le : 17 mai 2022 de 10h00 à 16h00 à « ESA Saint-Luc Tournai ».

Veillez à être disponible ce jour-là.

La Commission de Recrutement remet un rapport motivé pour chaque candidat au Conseil de Gestion Pédagogique prévisible le : 27 mai 2022.

Le Directeur transmet le rapport accompagné de l'avis du Conseil de Gestion Pédagogique au Pouvoir Organisateur de l'ESA Saint-Luc Tournai.